



Accomplir le projet municipal et préparer le bilan à mi-mandat

► **Jean-Claude CARON**, Vice-président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, ancien Administrateur Territorial, ancien Directeur de l'Union des Maires du Val d'Oise

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans moins de quatre ans, la prochaine campagne municipale débutera. Et c'est ce laps de temps qui, souvent, s'écoule entre le lancement d'un projet et son aboutissement. Il convient donc de s'organiser sans retard, avec méthode, et collectivement pour remplir les engagements du programme électoral.

DURÉE 1 journée

DATE(S) 13 octobre • 27 novembre

PROFIL DES PARTICIPANTS Élus territoriaux

EFFECTIF 8 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Rappel des éléments dominants du programme de mars 2008** : travaux, équipements et réseaux annoncés, création de nouveaux services municipaux, adaptation des hommes et des services aux enjeux et aux perspectives.
- **Recensement minutieux et exhaustif conduisant parallèlement à évaluer** l'organisation, le fonctionnement et l'efficacité de l'équipe municipale en place.
- **Pour chacune des composantes de ce « bilan d'étape », point sur l'état des études, procédures** en rapport, par exemple, avec l'obtention des subventions sollicitées ou à solliciter, l'aboutissement de l'achat des terrains nécessaires, la révision du PLU pouvant parfois conditionner la faisabilité d'un projet, la mise au point d'un plan de déplacement et de circulation, la participation à un programme de construction de logements locatifs, la réponse à de nouveaux besoins par la création d'un nouveau service ou la transformation d'un autre, une politique tarifaire différente, la réorganisation des services municipaux...
- **Cas des projets impliquant l'intercommunalité** dont dépend la commune et ceux pour lesquels des partenariats ou des concours extérieurs sont nécessaires ou souhaitables, y compris par la DSP. Aide à l'établissement de fiches consacrées aux différentes étapes, désignation de chefs de projet, et détermination du calendrier de réunions consacrées au suivi des dossiers...
- **Inventaire des obstacles** et autres empêchements ou freins.
- **Aide à l'élaboration d'un « instrument de coordination » et du planning général.**
- **État de l'opinion publique** : comment les habitants jugent-ils l'action et le travail quotidien de l'équipe municipale ? Quel est le niveau de confiance ? Quels points forts/points faibles et comment peser pour maintenir à la fois la compréhension, et un climat positif ?
- **Volet financement** : l'insertion des projets dans un plan pluriannuel d'investissement prenant en compte une analyse prospective par rapport aux prochains budgets, l'évolution de la matière imposable locale et la prise en compte de l'actuel endettement communal, en particulier. Recherche de financements extérieurs. Etablissement de fiches financières propres à chacune des opérations lourdes, sans omettre les charges induites (ou les économies attendues) par ces nouveaux équipements et projets.
- **Point sur les événements à tenir** et travail sur la préparation du bilan de mandat municipal, souvent bâti dans la précipitation...
- **Conclusion et évaluation de la formation**

- Méthodologie : *exposés, analyse de documents et projets de communication du participant*
- Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*